CHALLENGE EUROPÉEN DE RÉGULARITÉ 2004

Ce challenge est organisé dans le cadre des Rallyes de régularité pour voiture Historique suivants:

" Rallye de Borgosesia "	Borgosesia	28 / 3 / 2004	(www.hobbymania.it)
" Settimo Torinese "	Turin	25 / 4 / 2004	(www.settimostorica.it)
" Ronde Historique de St Martin Vesubie "	St. Martin Vésubie	11 au 13 / 6 / 2004	(jp.dirosa@numericable.fr)
" 9éme Rallye Sestriere Storico "	Turin	19 et 20 / 6 / 2004	(www.promauto.info)
" 1er Trophée Nice Alpes d'Azur "	Nice	28 et 29 / 8 / 2004	(asbtp@wanadoo.fr)
" 10° Ruota d'Oro Storico "	Cunéo	11 et12 / 9 / 2004	(www.ruotadoro.it)
" Pac Historic Rally "	Uzes	2004	(eddy.borremans@wanadoo.fr)
" Drome Légende "	Nyons	25 et 26 / 9 / 2004	(contact@drome-autopassion.org)
" 10° Ronde de Rasteau "	Vaison La Romaine	27 et 28 / 11 / 2004	(gauthier.jacques@voila.fr)

RÈGLEMENT

Art. 1: Concurrents et voitures admises :
Suivant le règlement particulier des épreuves la Licence Régularité Nationale ou amatoriale sera demandée. Les voitures admises seront celles dont la date de fabrication sera au plus tard fin 1981, et sur avis d'un comité de sélection les voitures d'exceptions.

Art. 2: Inscription :
Chaque concurrent désirant participer à ce Challenge devra le signaler auprès du secrétariat du comité d'organisation (Promauto srl.) Corso Orbassano 191/1 10137 Turin lors de sa première inscription à un Rallye.
Après chaque épreuve il devra envoyer à ce même secrétariat son classement pour l'enregistrement de son décompte de points.

Art. 3 : Classement :
Les points pour le classement seront attribués de la façon suivante :

1) Participation : 20 points si le concurrent à pris le départ
2) Au classement général (voir tableau ci dessous)
3) Au groupe (année de fabrication du véhicule engagé)

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	100	6	65	11	50	16	36	21	25	26	14
2	90	7	60	12	47	17	33	22	23	27	12
3	80	8	57	13	44	18	31	23	21	28	10
4	75	9	54	14	42	19	29	24	19	29	8
5	70	10	52	15	39	20	27	25	16	30	6

Pour être classé au challenge européen les concurrents doivent participer au moins à 4 épreuves (2 en Italie et 2 en France ou l'inverse). Dans le cas ou un concurrent effectue plusieurs épreuves en plus des 4 obligatoires, il lui sera attribué un bonus de 20 points par épreuves sur 6 épreuves maximum. Seuls, les 6 meilleurs résultats et 6 participations seront retenus. En cas d'ex æquo, c'est le concurrent qui aura la voiture la plus âgée qui prévaudra.

Art 4 **: Coefficient :**
Pour leur première année dans le Challenge les nouvelles épreuves auront un coefficient multiplicateur de 0,5 et à partir de la deuxième année celui-ci sera porté à 1.

Art.5 Réclamation :
Le comité d'organisation du challenge européen de régularité décline toute responsabilité concernant l'organisation des épreuves qui le compose. Chaque épreuve étant placée ainsi que son classement sous la responsabilité de son organisateur. Les seules réclamations recevables par le comité d'organisation seront des erreurs dans le décompte des points.

Art.6: Récompenses.

1er	Le Trophée + un chronographe + un engagement gratuit au choix
2ème	Une coupe + un engagement gratuit au choix
3ème	Une coupe + un engagement gratuit au choix
4ème	Une coupe + un engagement gratuit au choix
5ème	Une coupe + un engagement gratuit au choix
6ème	Une coupe + un engagement gratuit au choix

Art. 7:Distribution des prix:
La distribution des récompenses se fera après la fin de la dernière épreuve du challenge, dans un lieu déterminé par les organisateurs.

Art. 8:
En cas de litige ce sont les règlements FIVA pour les Rallyes Français et CSAI pour les Rallyes Italiens qui feront référence. Les organisateurs se réservent le droit en cas de force majeur de modifier le nombre d'épreuve et certains points du règlement.

Art. 9: Comité d'organisation:

Giorgio Morre	(Sestrierestorico)
Mauro Dalmasso	(Ruota d'Oro)
Eddy Borremans	(Pac Historique)
Jacques Gauthier	(Ronde de Rasteau)
Jean Pierre Di Rosa	(St Martin Vésubie)